



Évolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 4^e trimestre 2024

Octobre, novembre, décembre 2024

En collaboration avec les Services cantonaux compétents, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et l'Association des offices suisses du travail (AOST) ont poursuivi la collecte de données sur les salaires et les taux d'occupation des personnes bénéficiant du statut de protection S. Ce document représente la huitième édition qui inclut les statistiques des personnes ayant commencé un apprentissage¹.

Les emplois salariés représentent 99 %

Au 4^e trimestre 2024, la part des travailleurs salariés s'élève à 99%, dont environ 8% sont des stagiaires et 3% des personnes en apprentissage. La part des travailleurs indépendants avoisine 1%.

Le taux d'occupation moyen s'élève à 67%

En comparaison avec le trimestre précédent, le taux d'occupation général est resté inchangé s'élevant à 67%. Celui des hommes a baissé de 4 p.p.² (76% au lieu de 80%) et celui des femmes a augmenté de 2 p.p. (62% au lieu de 60%). La part des hommes travaillant à plein temps a baissé de 5,3 p.p. (56,2%), tandis que chez les femmes elle a augmenté de 0,3 p.p. (31,8%). Dans l'ensemble, la part des personnes travaillant à plein temps a diminué de 1 p.p. (41%).

Le taux d'occupation moyen a atteint 72% chez les 26-35 ans, 69% chez les 36-45 ans et 66% chez les moins de 25 ans. Les autres groupes d'âge affichent le taux moyen entre 55% et 61%.

Chez les 26-35 ans et 36-45 ans, plus de la moitié des individus affichent un taux d'occupation supérieur à 80%. Dans les autres catégories d'âge,

ce taux est en dessous de 50% (Graphique 1).

Le taux d'occupation varie selon les branches

A l'issue du 4^e trimestre 2024, c'est la branche Bois et meubles en bois qui affiche le taux d'occupation le plus élevé de 90% (+4 p.p.)³ (Graphique 2). En revanche, le taux d'occupation, déjà le plus bas, a encore diminué de 14 p.p. dans la branche des Services domestiques, en passant de 39% à 25%. Comme au trimestre précédent, une forte variation du taux d'occupation par secteur économique est observée, avec une plage allant de +10 à -19 points de pourcentage (p.p.).

Le Graphique 3 illustre l'évolution du taux d'occupation moyen dans le top cinq branches⁴ depuis une année. Par rapport au trimestre précédent, le taux d'occupation moyen a légèrement augmenté dans la majeure partie des branches. Plus concrètement, il a augmenté de 4 p.p. dans Restauration et hébergement (68% au lieu de 64%) et dans Services personnels (64% au lieu de 60%), de 2 p.p. dans Enseignement (54% au lieu de 52%). Le taux d'occupation moyen est resté inchangé dans Bureaux de consultation, informatique (66%) et dans Hébergement social, œuvres sociales (66%).

Le salaire moyen standardisé augmente légèrement

Au 4^e trimestre 2024, le salaire mensuel moyen standardisé⁵ a augmenté de 2,3%, atteignant 4598 francs. Chez les femmes, il a augmenté de 1,6% (4572 au lieu de 4501 francs) et chez les hommes de 5,3% (4643 au lieu de 4409 francs).

Dans le top cinq branches, le salaire mensuel le relevé.

⁴ Les top 5 branches emploient le plus grand nombre de personnes avec le statut S, par rapport à d'autres branches économiques.

⁵ Le salaire standardisé correspond à un taux d'occupation à 100% et le salaire selon contrat correspond au taux d'occupation indiqué.

¹ Les statistiques des apprentis dans ce document se réfèrent uniquement à l'apprentissage en entreprise et ne sont pas prises en compte dans les statistiques des salaires et des taux d'occupation.

² Point de pourcentage (p.p.)

³ Seules des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche sont prises en compte dans ces statistiques. Soit environ 30% de toutes les branches figurant dans

moyen standardisé a évolué comme suit : Hébergement social, œuvres sociales (+7,5%, 4211 francs) ; Enseignement (+2,1%, 5779 francs) ; Services personnels (+2.6%, 4465 francs) ; Restauration et hébergement (+5%, 4310 francs) ; Bureaux de consultation, informatique (-0.9%, 4841 francs) (Graphique 4).

50,8 % des personnes perçoivent plus de 3000 francs par mois

Au 4^e trimestre 2024 la part des personnes gagnant plus de 3000 francs par mois a augmenté de 3,2 p.p. en passant de 47,6% à 50,8%. Respectivement, le nombre de personnes gagnant moins de 3000 francs a baissé, passant de 52,4% à 49,2%. Le Graphique 5 montre de manière détaillée les variations du nombre de personnes dans différentes classes de revenus. Une évolution sur quatre trimestres consécutifs montre une légère augmentation du nombre de personnes dans la tranche de revenu le moins élevé et respectivement, dans les deux tranches de revenu le plus élevé (Graphique 6).

Les revenus effectifs plus bas chez les jeunes

Le Graphique 7 illustre la répartition des différentes classes d'âge en fonction des tranches de salaire sur contrat. Comparativement aux données du trimestre précédent, on observe une légère augmentation de la part des personnes âgées de 26-35 et de 36-45 dans la tranche de revenu 4000-5000, ainsi que de la part des plus de 56 dans les plus petits revenus (32%).

En ce qui concerne la répartition par genre, la proportion des femmes parmi les personnes touchant plus de 5000 francs par mois a diminué (-1 p.p.), tandis que celle des hommes a augmenté de 2 p.p. Par ailleurs, la part des personnes dans les plus petits revenus a progressé de 1 p.p. chez les femmes et est restée inchangée chez les hommes (voir Graphique 8). Il convient de souligner que, à l'instar du trimestre précédent, ces variations constatées doivent être considérées comme mineures et sans signification de tendance.

Des profils d'apprentis variés

Les statistiques des apprentis se rapportent aux contrats d'apprentissage en entreprise signés entre octobre et décembre 2024, dont le début était prévu en août 2024.

Parmi les 54 apprentis enregistrés au cours de ce trimestre, 52 % sont des femmes et 48% des hommes. Selon la répartition par tranches d'âge, 81% ont moins de 20 ans, 17% entre 20 et 30 ans et 2% plus de 30 ans. Les principales branches professionnelles affichent la répartition suivante : Bureaux de consultation, informatique (14%), Santé et service vétérinaire (12%), Restauration et hébergement (10%), Enseignement (8%), et Commerce de détail en magasin spécialisé (6%) (voir Graphique 9). Les chiffres relatifs aux contrats d'apprentissage doivent être considérés à titre informatif étant donné leur caractère incomplet et provisoire.

Remarques méthodologiques

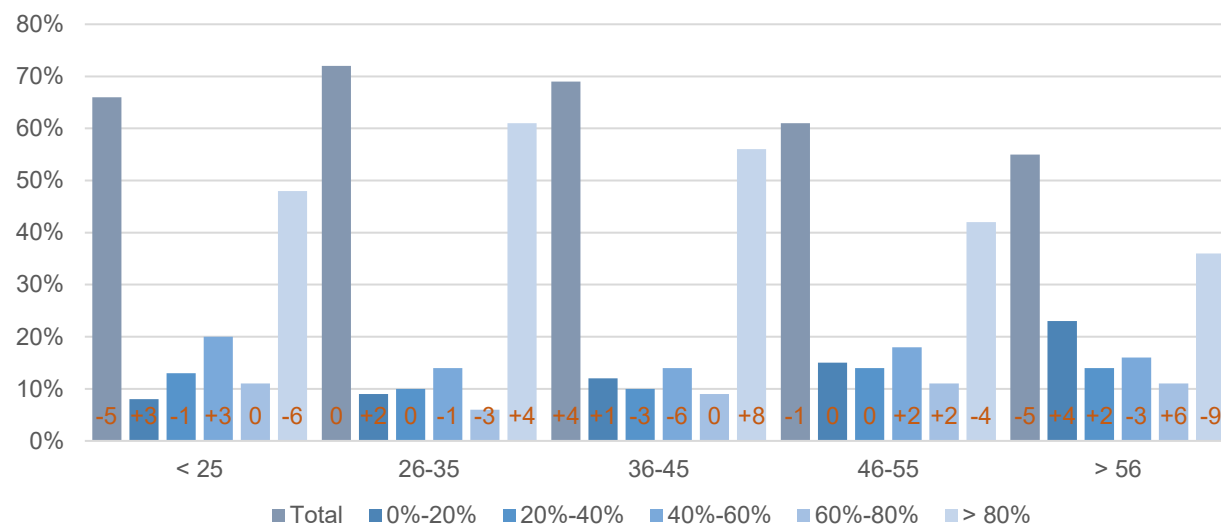
Les statistiques du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du Statut S, pour le 4^e trimestre 2024, se basent sur les données livrées par 25 cantons pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2024 avec la population totale de 2311 personnes (dont 54 apprentis). Ces données ont été complétées par les informations du SYMIC (Système d'information central sur la migration).

Le salaire annuel et le salaire horaire ont été transformés en salaire mensuel (1/12 de l'année) et le salaire net en salaire brut, selon une correction standard de 14%. Le salaire selon contrat a été transformé en salaire standardisé (taux d'occupation à 100%).

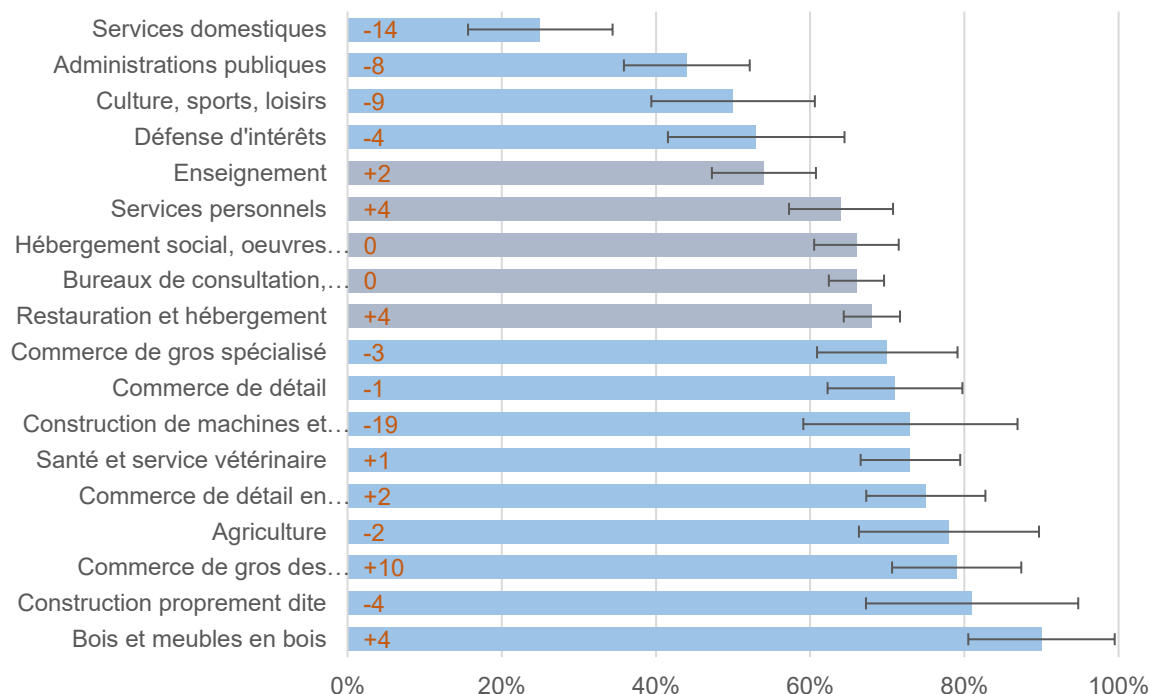
La moyenne concernant le salaire standardisé et selon contrat a été tronquée à 1% pour éviter l'influence des valeurs extrêmes, dues probablement à des erreurs de saisie des données.

Graphiques

Graphique 1 : Taux d'occupation au 4^e trimestre 2024 selon les classes d'âge et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



Graphique 2 : Taux d'occupation moyen au 4^e trimestre 2024 dans les branches économiques^{6,7} et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)

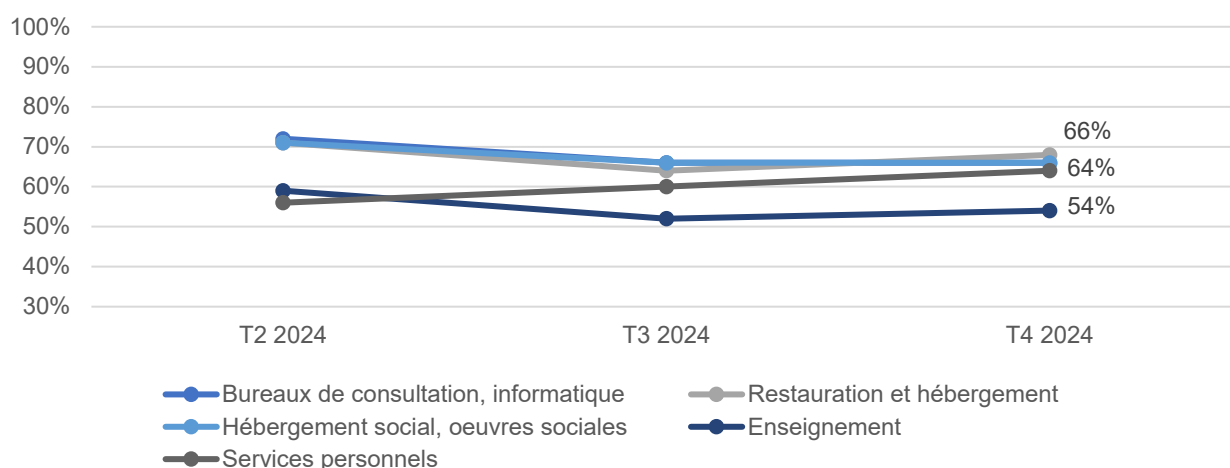


* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

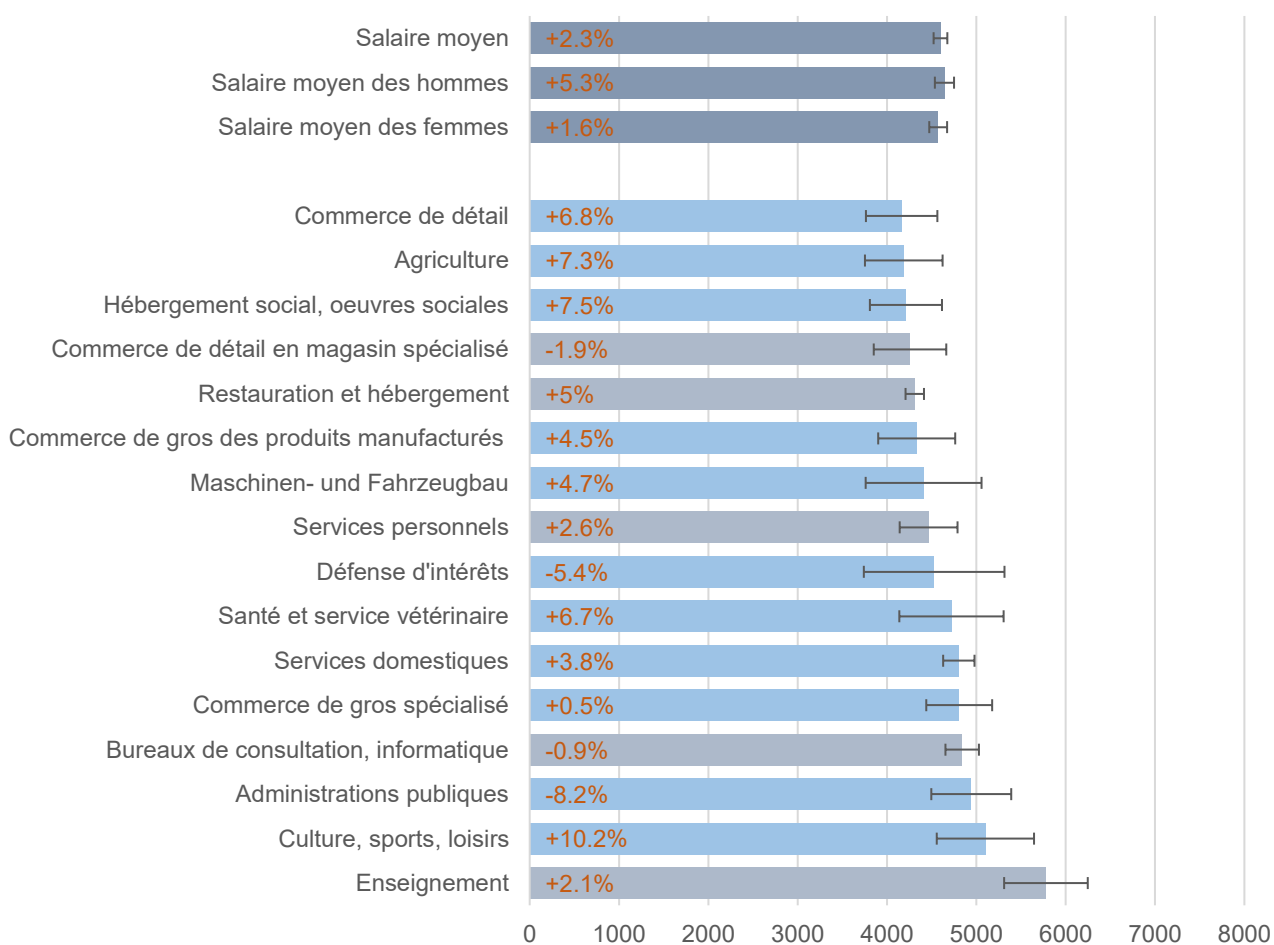
⁶ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

⁷ Les traits noirs indiquent un intervalle de confiance de 95% pour la valeur moyenne estimée. Cet intervalle représente la probabilité de 95% de contenir la vraie valeur pour toute la population avec une marge d'erreur de 5%. La longueur de l'intervalle de confiance varie en fonction du nombre d'observations dans chaque catégorie.

Graphique 3: Evolution du taux d'occupation dans le top 5 branches au cours de trois derniers trimestres



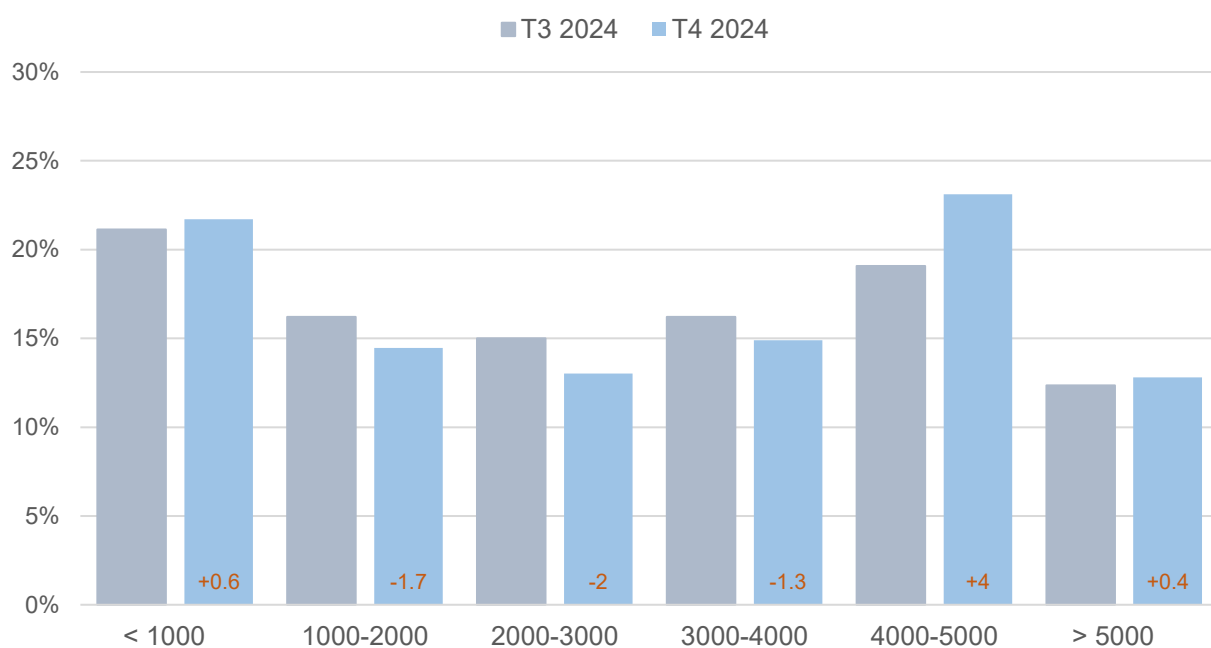
Graphique 4: Salaire mensuel moyen standardisé pour le 4^e trimestre 2024 par branches économiques⁸ et changements en pourcents en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



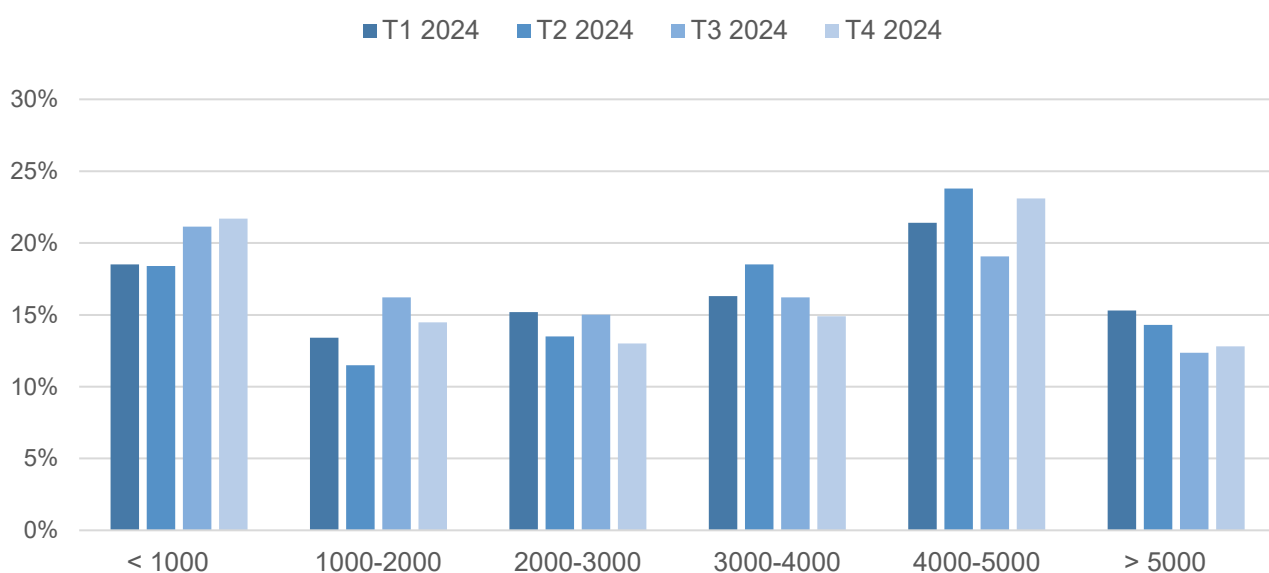
* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

⁸ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

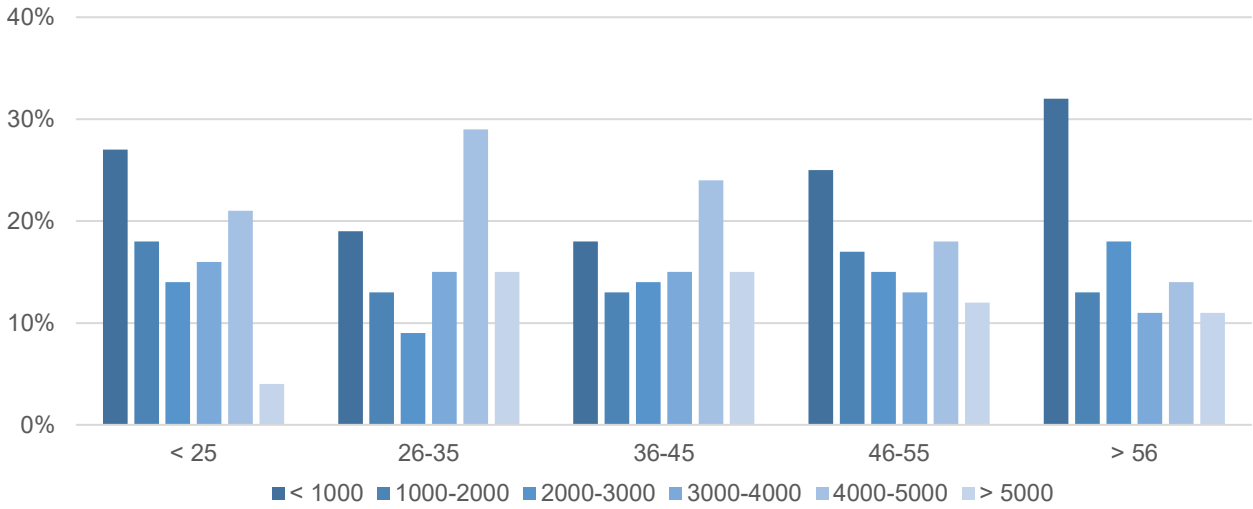
Graphique 5 : Variations dans la répartition du salaire mensuel selon contrat au 4^e trimestre 2024 par classes de revenu en points de pourcentage comparé au trimestre précédent (orange)



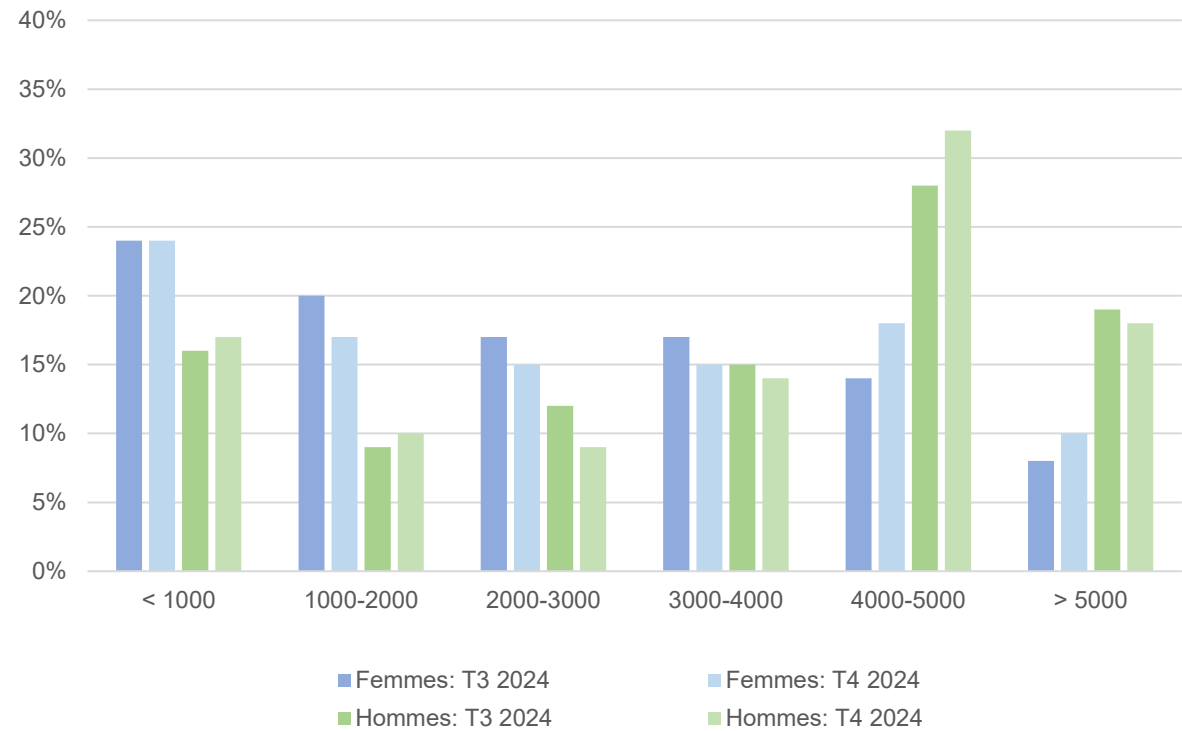
Graphique 6 : Comparaison de la répartition des personnes par niveau de salaire sur contrat au cours des quatre derniers trimestres



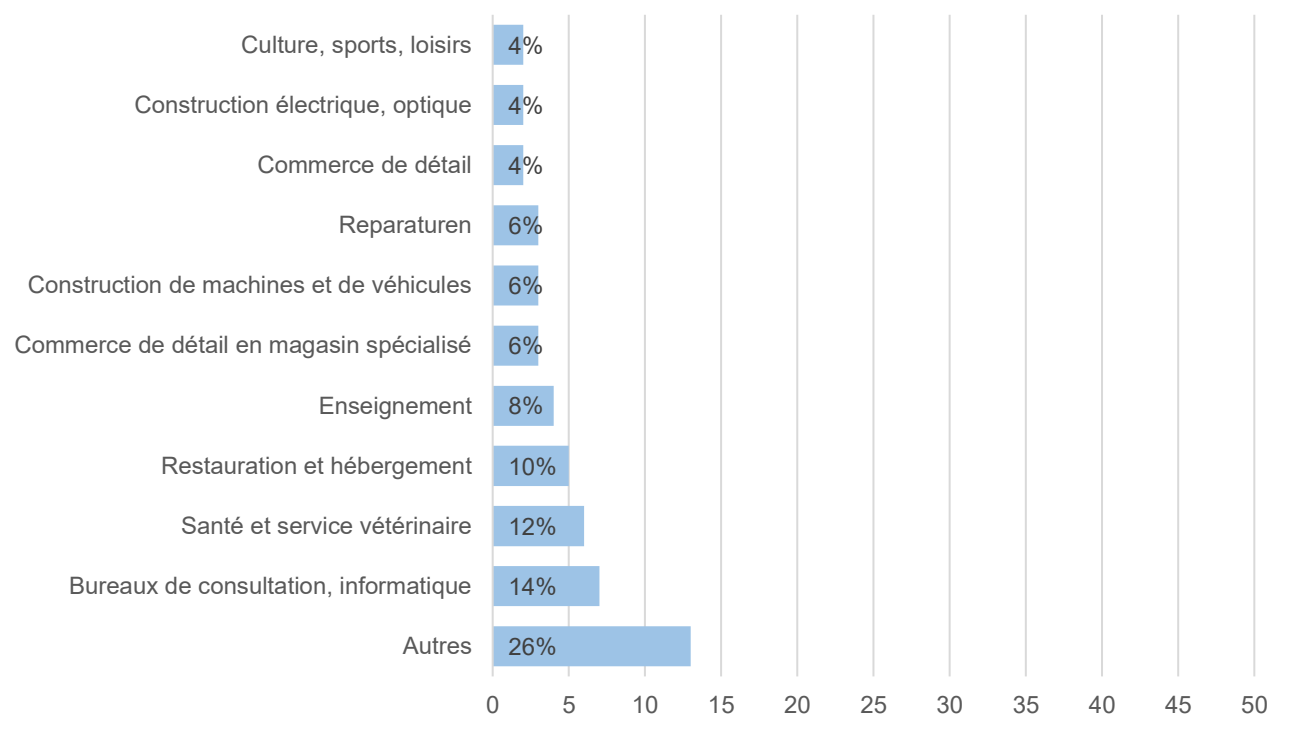
Graphique 7: Répartition des classes d'âge selon les tranches de salaire sur contrat au 4^e trimestre 2024



Graphique 8 : Répartition des classes de revenu selon contrat et par sexe (3^e et 4^e trimestres 2024)



Graphique 9 : Les branches qui forment les personnes en apprentissage (données du 4^e trimestre 2024)



Impressum

Éditeur

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Quellenweg 6
3003 Berne

Auteurs

Personnel du Service de Statistique, SEM

Mode de citation

SEM (2025), « Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 4^e trimestre 2024 », Berne

Renseignements

Information et communication
medien@sem.admin.ch

Texte original

Français

Mise en page / graphiques

SEM

Analyses

Secrétariat d'État aux migrations SEM
Service de Statistique

Droits d'auteur

SEM, Berne 2025

Reproduction autorisée à des fins non commerciales,
avec mention de la source